

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement
de la gendarmerie outre-mer

Décision n° 42735 du 14 octobre 2015 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2015 du personnel sous-officier de réserve du commandement de la gendarmerie de la Guyane française

NOR : INTJ1517875S

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu l'arrêté du 20 février 2013 modifié fixant pour la gendarmerie nationale les conditions à remplir pour être proposable au grade supérieur dans la réserve opérationnelle;

Vu la circulaire n° 48451 du 27 juillet 2015 relative à l'avancement des sous-officiers et militaires du rang de la réserve opérationnelle pour l'année 2015;

Vu les propositions formulées par la commission d'avancement en date du 29 septembre 2015,

Décide:

Article 1^{er}

Le tableau d'avancement pour l'année 2015 du personnel sous-officier de réserve du commandement de la gendarmerie de la Guyane française est arrêté ainsi qu'il suit:

Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers de gendarmerie

Pour le grade de major de réserve, l'adjudant-chef de réserve:

Barbalat, Lionel Nigend : 372 221

Pour le grade d'adjudant-chef de réserve: *néant*.

Pour le grade d'adjudant de réserve, les maréchaux des logis-chefs de réserve:

Gailliac, Raphaël Nigend : 341 047

Bastee, Didier Nigend : 215 985

Pour le grade de maréchal des logis-chef de réserve, les gendarmes de réserve:

Tupahiroa, Georges Nigend : 319 849

Aza, Marie-Joseph Nigend : 250 221

Cippe, Jean-Yves Nigend : 338 317

Richards, Christophe Nigend : 338 849

*Sous-officiers de réserve rattachés au corps des sous-officiers
du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale*

Néant.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 octobre 2015.

*Le général de corps d'armée,
commandant la gendarmerie outre-mer,*
B. SOUBELET